

SEMINAIRE

du

Programme Risques Collectifs
et Situations de Crise

“Les médias et les risques

Point de vue de Patrick CHAMPAGNE”

“Les médias en situation de crise.

*Constats et questionnements à partir
de couvertures d’actes de terrorisme.*

Point de vue de Patrick LAGADEC”



Actes de la treizième séance

1er avril 1999

Ecole des Mines de Paris



Les médias en situation de crise.
Constats et questionnements
à partir de couvertures
d'actes de terrorisme

Point de vue de Patrick LAGADEC

Point de vue de Patrick LAGADEC



Pour enchaîner avec la question posée par Philippe Roqueplo, je commencerai par une anecdote. Lors d’une réunion, voici deux ans, sur les problèmes de “communication en situation de crise”, un rédacteur en chef d’une grande chaîne de télévision française avait été invité pour exposer aux responsables présents ce que le système médiatique était en droit d’attendre d’eux lors de situations post-accidentelles. Comme il semblait ne se poser aucune question sur le fonctionnement de sa propre organisation, je lui ai demandé : “Que faites-vous lorsque vous êtes en crise ?”. Réponse-réflexe : “J’envoie les motos !”. J’enchaîne : “Ce n’est pas ma question. Je vous demande ce que vous faites quand vous êtes, vous, en situation délicate”. Réponse : “Je ne comprends pas la question”. C’était sans doute là le problème...

En réalité, ma question était tout à fait décalée par rapport à la pratique constante de ces réunions, séminaires, stages, etc. organisés sur le problème des crises et de la communication en ces situations de turbulence. Quand les journalistes y participent, cela a

été -jusqu'à présent tout au moins et sauf exception- pour venir expliquer à quel point les responsables sont ignorants de la façon dont ils travaillent, sont hostiles à toute transparence, sont ouverts à la seule "communication" (qui ne peut satisfaire un journaliste qui, lui, fait de "l'information"), et donc à quel point le fossé est béant entre responsables et médias -par la faute des officiels. Le journaliste rappelle immédiatement que "parler de la presse en général" ne veut rien dire ; qu'il est là pour satisfaire le droit à l'information ; que le discours des responsables sera recoupé et qu'a priori il n'est pas tenu pour crédible.

L'idée que la presse, elle aussi, pourrait s'interroger sur ce qu'elle fait en ces situations n'a pas émergé. Je ne dis pas "viens se flageller ou s'autodétruire" mais "réfléchir avec d'autres". Davantage : l'hypothèse que pareille ouverture pourrait être envisageable semble vécue comme une agression définitive -une de plus-, trahissant des intentions liberticides à dénoncer sur le champ. Je ne dis pas qu'il faille supprimer les séparations et même les conflits entre les deux mondes (ce serait naïf et dangereux), mais je tiens pour irrecevable cependant -car trop de cas le démontrent- que l'acteur médiatique puisse s'arroger le droit de se dispenser par hypothèse de tout questionnement avec les autres acteurs du champ, et même plus encore de tout questionnement interne.

Dans un tel contexte, nombre d'organiseurs de forums d'échanges se désespèrent d'avancer véritablement sur le dossier en raison de cette absence systématique -sauf exception : un journaliste, ici présent cet après-midi, et un de ses confrères participèrent ainsi à l'un des séminaires de réflexion organisés avec la Zone de Défense Est récemment. Mais je dois à la vérité de dire

que c’est bien là une exception, à mettre à l’actif de la presse régionale (j’ai pu à nouveau le constater très récemment en Zone Ouest et en région Provence-Alpes-Côtes d’Azur). C’est donc avec beaucoup d’intérêt que j’ai accueilli la proposition de Claude Gilbert d’ouvrir ici, depuis le milieu de la recherche, un espace de réflexion sur ce terrain, qu’il faut bien, aujourd’hui, qualifier de tabou. L’enjeu est clair : parvenir à ne plus soustraire du champ d’examen les problèmes soulevés par les traitements médiatiques lors des situations de crise, et cela quelles que soient par ailleurs les insuffisances des responsables (qu’il faut naturellement continuer à analyser et faire progresser).

Puisqu’il s’agit d’un terrain tabou, en avertissement préliminaire (à la manière des auteurs d’*Astérix en Corse* qui, pour cet épisode, ont cru devoir consacrer exceptionnellement une page entière à expliquer comment ils allaient oser aborder pareil territoire), je mettrai immédiatement les cartes sur la table. Je le ferai aussi dans la mesure où il s’agit d’un domaine où l’effet pervers peut être particulièrement dangereux : l’information est effectivement une dimension cruciale de la vie démocratique, et il faut donc éliminer d’emblée toute ambiguïté suspecte. Mes références de fond sont les suivantes :

- Il n’y a pas de démocratie sans information ouverte, sans information libre, y compris -surtout même- en situation de crise.
- Cela suppose un immense travail : de la part des responsables, mais aussi de la part des médias qui n’ont pas la tâche facile.
- S’interroger sur les difficultés des médias et les difficultés créées par les médias et sur les voies de progrès à envisager est indispensable à la robustesse et même à la pérennité de la fonction

d'information. Il est dangereux de dénoncer ce questionnement, et de n'y voir qu'une tentative perverse pour imposer un contrôle autoritaire, pour faire advenir le modèle de la Corée du Nord sur les autres terres émergées de la planète. On se dirige trop régulièrement à la hâte vers ce genre de conclusions hyperboliques (qui protège immédiatement de toute interrogation). J'avais tenu le même langage aux industriels dans les années 70 lorsque j'examinais les questions liées aux risques technologiques majeurs : ce n'est pas parce que l'on s'interroge sur les problèmes de sécurité que l'on souhaite ardemment la fin rapide de la civilisation occidentale (saut immédiat qui, là aussi, permettait de se soustraire à toute interrogation -et révélait d'ailleurs davantage la faiblesse du secteur que son bon droit-).

- Comme en tout domaine, la responsabilité première revient aux acteurs en charge. Mais, s'il y a carence, on risque à tout moment des irruptions expéditives d'autres acteurs voulant profiter du vide pour imposer leurs propres intérêts. Refuser l'examen, c'est précisément créer les conditions d'OPA dangereuses sur le monde de l'information.

- Dans le domaine des risques technologiques majeurs, il a fallu Bhopal, Tchernobyl, le sang contaminé, etc. pour que le dossier des grandes vulnérabilités soit largement reconnu, au-delà d'un cercle restreint d'acteurs ; il serait hautement souhaitable que les médias évitent pour leur part la nécessité de passer par des fiascos de grande échelle, qui pourraient conduire à des régressions graves du droit de l'information (ou, encore plus inquiétant, à une dégradation continue mais suffisamment lisse pour éviter toute réaction de survie).

Je précise aussi, en introduction, que nous avons souhaité parler dans l’ordre que vous observez -Patrick Champagne intervenant en premier- pour respecter ce qui me semble être les deux constituants des dynamiques de crise : en premier lieu, une projection, sur un terrain spécifique et à un instant donné, de conditions générales préalables (c’est sur ce terrain d’analyse que s’est situé Patrick Champagne) ; en second lieu, des phénomènes émergents propres aux situations marquées par les discontinuités, la contraction du temps, le hors échelle sur nombre de paramètres (ce sur quoi je polarise davantage mes travaux).

Je m’appuierai ici plus particulièrement sur deux études : l’affaire du détournement de l’Airbus Alger-Marseille, fin décembre 1994 ; une investigation menée avec Françoise Rudetzki, présidente de SOS-Attentats, sur la perception par les victimes d’attentats et leurs familles des comportements du monde médiatique à leur égard (1995-1996)¹.

J’illustrerai mon propos par quelques vidéos tirées de programmes télévisés sur des épisodes de crise afin que nous entrons directement dans le code du média dominant lors de ces situations (non seulement la télévision est dominante, avec la radio, mais nombre de médias écrits, y compris les plus prestigieux, se mettent souvent à “faire de la télévision” dans ces cas extrêmes qui voient les règles courantes largement entamées). J’indique ici au passage quelques difficultés pour la recherche : une habitude plus commune à travailler sur l’écrit que sur le film ; un problème d’accès au film et de travail sur ce support (même si des possibilités existent du côté de l’INA). Je note aussi qu’il peut y avoir quelques réticences du côté des chaînes, comme je me le suis entendu dire à une occasion :

“Monsieur, vous n’aurez jamais copie de ce document”.

I - L’héritage : des responsables refusant l’information

Quand on ouvre le dossier de la couverture des situations de crise, il ne faut jamais oublier la litanie de fiascos que l’on a connue, du fait de la culture des responsables -peu ouverts à l’idée d’information en général, et souvent définitivement fermés en situation de turbulence. Je mentionnerai ici en bref :

- Seveso (1976) : l’information zéro, avec ses silences, ses dissimulations, ses mensonges recouvrant refus d’information et incompetence générale de la conduite de la crise.

- Three Mile Island (1979) : de la provocation franche de la part de l’exploitant (“Je ne vois pas pourquoi nous devrions vous dire par le menu ce que nous faisons”), des carences du côté officiel, et finalement des constats cinglants mais parfaitement fondés et salutaires de la part des journalistes : “Ce qui irrite le plus les Américains, c’est le sentiment d’être mal, très mal informés. Le porte-parole de la société propriétaire de l’usine affirme depuis le début que tout va bien : c’est évidemment un mensonge. Quant aux experts du gouvernement, leur avis change toutes les deux heures. Ce qui paraît donc insupportable aux Américains, c’est que personne n’ait l’honnêteté de dire : “Nous ne savons pas ce qui va arriver”” (RTL).

- Le naufrage du Mont-Louis et de ses fûts au nom inquiétant d’hexafluorure d’uranium (1985) : des consignes de silence pour ligne stratégique de la part des officiels. Résultat immédiat : une campagne de presse, plus de deux semaines durant, dénonçant ce

“Les médias en situations de crise.

Constats et questionnements à partir de couvertures d’actes de terrorisme”

Point de vue de Patrick LAGADEC

positionnement pavlovien d’un autre âge : “Silence” (*Le Monde*) ; “Uranium : Silence, on a coulé” (*Libération*) ; “La loi du silence” (*VSD*) ; “Les miasmes du secret” (*Le Point*) ; “Le silence de la mer” (*Le Canard Enchaîné*) ; “Ce que la France a caché” (*Le Journal du Dimanche*)... Les officiels furent surpris et irrités : ils n’avaient fait que poser une à une les conditions requises pour obtenir pareil fiasco.

- L’incendie de l’entrepôt de Sandoz en 1986 : quinze jours de vide en matière d’information.

- Tchernobyl (1986) : une communication de type “ligne Maginot”, propre à assurer une décrédibilisation durable d’un secteur déjà en fort mauvaise posture.

Si ces épisodes ont eu autant de retentissement, c’est qu’ils traduisaient une tendance de fond à la non-information du citoyen. Les références-clés furent en effet très longtemps les suivantes : “En tant que dirigeant, je suis propriétaire du risque, de l’expertise, de l’information” ; “les autorités ont pour objectif de rassurer à tout prix, même si elles ne savent rien, surtout si elles ne savent rien, pour éviter la panique” ; “la crise exige la suspension de la démocratie, d’où une source unique d’information... si information il doit vraiment y avoir”. Pareilles matrices ne pouvaient produire que du fiasco à répétition.

Cela explique dans une très large mesure la position de principe, très critique et fermée, qui est celle des médias : les problèmes d’information sont d’abord dus aux responsables et n’appellent donc pas réflexion de la part de ceux qui ne font que tenter d’exercer leur métier de médiateur au service du citoyen. Mais la remarque devient rapidement un mécanisme d’évitement systématique, déclenché sur un mode pavlovien là aussi dès qu’une discussion est ouverte

-l'échange se clôt d'emblée par la simple évocation de tous ces cas marqués par des déficits d'information manifestes.

Depuis dix ans, fort heureusement, on a pu noter une évolution réelle des mentalités, ce qui a permis d'observer des conduites de crise et d'information moins critiquables et suicidaires. Le terrain est actuellement très contrasté : des officiels parfois bien ouverts, parfois encore bien bloqués dans l'archaïsme ; et parfois aussi aptes à développer des stratégies avancées de manipulation (les mots de "transparence", de "précaution", agités en toute occasion délicate, opérant notamment comme leurre radar un peu trop aisé pour qui ne se satisfait pas de la prestidigitation verbale).

Refuser les positionnement archaïques, continuer à poser question en cas de meilleure compétence, échapper aux armes intelligentes de la manipulation avancée exigent des médias particulièrement compétents, ouverts à l'interrogation rigoureuse -sur les autres et sur eux-mêmes. En rester à la simple dénonciation de protection ne suffit pas. Surtout si tout n'est pas aussi exempt de difficultés et d'interrogations dans le travail des médias.

II - L'information *en* crise : cas d'étude

Ouvrons donc -enfin- le dossier des difficultés posées par les médias eux-mêmes. Soulignons-le à nouveau, la critique anti-médiatique est monnaie courante et doit souvent être dénoncée comme suspecte. Mais il faut aussi tenir compte d'une réelle réserve des responsables et des chercheurs à s'engager sur ce terrain délicat. Les premiers disent souvent qu'ils n'ont aucun intérêt à parler, car les représailles risqueraient d'aggraver encore leur situa-

tion ; les seconds ont sans doute le vif sentiment de s’engager sur un terrain incorrect. Avec précaution, là aussi, mais sans censure, on peut ouvrir cependant certains dossiers dans un but et un seul : développer la réflexion, pour éviter un jour une crise majeure de l’information.

II. 1. Quelques rappels

- Naufrage de l’Amoco-Cadiz (1978) : “A la suite d’émissions radiophoniques ayant souligné qu’il y avait “quelque chose à faire” pour la Bretagne, des montagnes de bottes inutiles nous ont submergés. Il a fallu consacrer d’important moyens humains -qui auraient été plus utiles ailleurs- pour faire les tris nécessaires. Il y avait des bottes d’enfants, des bottes avec uniquement des pieds gauche, etc. Si on ne l’avait pas fait, les médias auraient filmé et dénoncé : “Regardez, les autorités ne sont mêmes pas capables d’utiliser la générosité de nos concitoyens””².

- Three Mile Island (1986) : Les médias font évacuer une rue pour pouvoir filmer ce qu’aurait dû être le comportement des populations après un accident nucléaire³.

- Furiani (1992) : Un grand présentateur de télévision fait savoir à 21h30 que si l’on est prêt à donner du sang, on peut appeler l’hôpital d’Ajaccio. Ledit hôpital n’a jamais compris pourquoi autant de gens s’étaient présentés ; plus sérieusement, alors qu’on n’avait sans doute pas un besoin prioritaire de sang, on avait assurément un besoin absolu de capacités de télécommunications -que risquaient fort de gêner ce type d’annonce nationale. Et l’on sait que la saturation d’un réseau n’est pas une hypothèse d’école.

• Séisme à San Francisco (1989) : Les médias font usage d'un nombre important d'hélicoptères -ce qui gêne les hélicoptères de secours. La nuit, les caméras filment depuis le ciel, naturellement là où il y a de la lumière -c'est-à-dire des incendies. Images à l'appui, les médias exigent des interventions dans ces zones qu'ils montrent à l'antenne -mais qui ne sont pas obligatoirement les premières priorités à considérer⁴.

• Contamination criminelle du Tylenol (médicament, 1982) : une chaîne de télévision montre comment s'y prendre pour contaminer des lots de médicaments⁵.

• Palais de justice de Washington, prise d'otages (1974) : les preneurs d'otages gardaient leurs otages dans un local séparé d'une autre pièce par une glace sans tain. Si la vie des otages était mise en danger, les policiers pouvaient tuer les terroristes à travers la glace. Cet élément de sécurité relative pour les otages fut perdu lorsque les médias firent état de la présence de ce dispositif : les terroristes ordonnèrent aux otages de placer une couverture sur le miroir⁶.

• Londres, Ambassade d'Iran : La chaîne de télévision ITN défia des instructions de la police en cachant une caméra à l'arrière de l'ambassade pendant une prise d'otages. La caméra révéla la présence de membres des SAS et montra leur préparation, minute par minute, en vue de prendre d'assaut l'ambassade et de libérer les otages. Les terroristes avaient un poste de télévision. Par chance, le film fut diffusé avec 4 minutes de retard, ce qui évita la mort aux otages et à un certain nombre d'hommes des SAS⁷.

• TWA, Beyrouth (juin 1985) : Des pirates s'emparèrent d'un avion de la compagnie. George Shultz, le secrétaire d'Etat américain, critiqua sévèrement les médias pour avoir informé sur le mou-

vement de la force Delta depuis sa base aux Etats-Unis, sur le mouvement de navires depuis Haifa et différents points de la côte libanaise⁸.

- Edmonton, prise d’otages (avril 1982, Canada) : Extrait d’émissions de radio au moment de l’événement : “La police espère que nous ne fournirons pas trop de détails sur ses tactiques, mais nous savons que les membres du groupe d’intervention sont postés à différents points autour de la maison”⁹.

- Autre prise d’otages au Canada, dialogue journaliste - preneur d’otages :

- “Pourquoi demander si peu ? Ne serait-il pas aussi facile d’exiger 25 ou 30 000 \$? (L’individu demandait une rançon de 10 000 \$).

- C’est vrai. Peut-être vais-je demander davantage. Vous venez de me donner une idée.

- Ce n’est pas ce que je voulais dire.

- On va s’en sortir. Pourquoi ne demanderions-nous pas le gros magot, tant qu’à faire ? Quelque chose comme 150 000 \$? Cela ferait plus sérieux, non ? C’est une excellente idée !”¹⁰

- Prise d’otages à l’ambassade de Turquie à Ottawa (mars 1985)¹¹ : A 7h15 du matin, le 12 mars 1985, une agence de presse canadienne reçut un appel téléphonique d’un homme annonçant une prise d’otages pour faire payer à la Turquie le génocide arménien. L’attaque était précisément orchestrée pour obtenir la publicité des médias. Les terroristes entrèrent dans l’ambassade avec un papier contenant les numéros de téléphone des principales agences de presse. L’incident se termina au bout de trois heures, une fois le but de publicité atteint. Les médias posèrent un certain nombre de problèmes caractéristiques :

- *Blocage de l'accès, très pénalisant pour la police* : Un premier problème fut l'impossibilité pour la police, pendant plus de deux heures, de passer un seul appel téléphonique aux terroristes : la ligne était constamment occupée par les médias.

- *Complication de la négociation* : Certains journalistes s'engagèrent dans des interviews. Tel reporter demanda aux terroristes quelles étaient leurs exigences, s'ils négociaient, ce qui se passerait si le gouvernement turc ne satisfaisait pas à leurs exigences. Un journaliste de CBC fit le même type d'interview, mais, ayant obtenu une réponse sur les exigences, poursuivit : "Ce sont là des exigences à long terme. Avez-vous des exigences à court terme pour résoudre le problème immédiatement ?" Ceci provoqua un silence, le terroriste considérant l'idée, effectivement, d'introduire des exigences immédiates.

- *Révélation d'informations opérationnelles* : Cela eut lieu à plusieurs reprises. Des journalistes spéculèrent en direct sur la conduite qu'allaient adopter les forces de l'ordre. Un reporter annonça que les unités spéciales d'intervention étaient en position. Pendant toute la matinée, la télévision montra les mouvements des tireurs d'élite et le déploiement des unités d'intervention autour de l'ambassade. Or, un poste de télévision était allumé dans l'ambassade -fort heureusement, les terroristes étaient occupés à surveiller leurs otages. A un moment donné, un policier qui était en direct -ce qui lui avait échappé- précisa que l'ambassadeur était allongé juste sous les fenêtres de l'ambassade, qu'il était blessé et ne pouvait être déplacé. Pareille précision mettait la vie de l'ambassadeur en jeu. Le policier reconnut ensuite son erreur, mais il fit état de la pression du moment et du fait qu'il ignorait être en direct. Pire, un

journaliste de CBC annonça à l’antenne que la police allait utiliser un camion de l’armée pour aller dégager l’ambassadeur ; il précisa à un autre moment que la police avait placé des explosifs à l’arrière de l’ambassade, et avait l’intention de faire un trou pour avoir accès au bâtiment. Ce même journaliste reçut par la suite une distinction nationale pour sa couverture de l’affaire.

- *Pression sur les gestionnaires de la crise* : La stratégie de base pour les autorités est d’éviter les actes brusques, de calmer le jeu, de faire durer les choses pour arriver à un règlement heureux. Les médias, en mettant en scène des images extrêmement fortes, des émotions individuelles extrêmes, cassent ce jeu. La question éclate : pourquoi les autorités sont-elles si indécises, si lentes ? Cela joua aussi, de façon générale, lors de cet épisode.

Pareilles constatations sont de nature à émouvoir. Des journalistes s’interrogent aussi : “Les journalistes ne laissent ni les présidents ni les membres du Congrès contrôler les émissions ou les écrits des médias ; ils ne laissent pas les millionnaires les contrôler. Nous n’acceptons pas que les autorités nous disent comment couvrir une affaire, mais il y a des circonstances dans lesquelles, en fait, nous permettons aux terroristes de faire très exactement cela”¹².

II. 2. Le cas du détournement de l’Airbus d’Air France, Alger, 24 décembre 1994

L’examen fait ressortir une série de difficultés qui mériteraient réflexion.

1. Interventions à chaud pouvant avoir un effet aggravant direct sur la crise en cours

1) Détails dangereux sur et pour certains otages

Référence: Pour la sécurité d'un otage, il faut absolument s'abstenir de donner des détails qui en font une "monnaie" encore plus précieuse aux yeux de ses ravisseurs.

- Publications et rappel constant de la qualité de certains otages, cibles privilégiées : "deux personnes de l'ambassade de France", un chanteur anti-islamiste (AFP, 24 XII, 16h08, 17h28 ; TF1, 20 heures, 25 XII où il est même demandé au ministre des Affaires Etrangères s'il confirme bien qu'il y a deux personnes de l'ambassade à bord ; *Libération, Le Figaro, Le Journal du Dimanche*, 26 XII).

- Interview du frère d'une passagère, qui indique que sa sœur n'est pas voilée, qu'elle n'est pas pratiquante... (France 3, 25 XII ; *France Soir*, 26 XII) ; d'un homme qui a peur pour sa femme car elle est munie d'un passeport français (AFP, 24 XII, 17h20) ; signalement du fait que les parents d'une journaliste algérienne travaillant pour un journal algérien sont à bord de l'avion (AFP, 24 XII, 17h20).

Précision : tous les témoignages concordent pour dire que, dans ce cas, ces éléments n'ont pas joué ; mais personne ne le savait au moment où ces informations ont été diffusées et répétées.

2) Insistance sur les ultimatum

Référence : Au cours d'une prise d'otage, les ravisseurs vont procéder par ultimatum, qui sont autant de moments de haute vul-

néralité pour les otages. Il est impératif, si l’on veut résoudre la situation en protégeant la vie des otages, de ne pas accentuer ces moments de vulnérabilité. Les médias risquent fort d’imposer des règles contraires, en raison de leurs horizons temporels qui sont inscrits dans l’urgence la plus extrême.

- Rappels des ultimatums, des exigences, des exigences abandonnées, des difficultés, etc. (AFP, 25 XII, 8h20 ; France 3, 25 XII ; France Inter, 25 XII ; France Info, 25 XII ; *Libération*, *Le Figaro*, 26 XII ; AFP, 26 XII, 11h56).

3) Insistance sur l’arrivée et la présence des groupes d’assaut

Référence : Il est important de tout faire pour tendre vers une solution pacifique, en évitant tout western. Mettre systématiquement en avant les groupes d’assaut, qui sont là comme remède en cas d’échec des négociations, c’est déjà passer à ce stade que l’on doit tout faire pour éviter. On sait aussi que tous les pays ne disposent pas de corps d’élite aussi développés que les meilleurs existant au monde. Cependant, aucun pays ne peut accepter d’être atteint dans sa fierté nationale. La provocation peut conduire au pire : dans le cas d’une prise d’otages sur l’aéroport de Malte (1985), c’est la mise en avant publique d’une mobilisation de forces d’assaut étrangères de haute qualification qui a déterminé l’assaut par des troupes sans doute moins expertes. Bilan : 81 morts sur 97 personnes.

- Données sur la proximité du GIGN (à Palma, et même à Alger-Bouffaric -ce qui était faux d’ailleurs-), sa compétence exceptionnelle, le fait que son intervention signifierait une reconnaissance d’échec pour les autorités algériennes ; données sur l’arrivée

en Algérie de matériels sophistiqués grâce à l'appui de la DGSE (TF1, 25 XII ; France Inter, 25 XII ; LCI, 25 XII ; *Le Figaro*, 26 XII ; *France Soir* 26 XII ; France 2, 25 XII).

4) Données techniques

Référence : Quand il faut absolument quitter un pays, si l'on veut sauvegarder la vie des otages, il peut être malvenu de donner des idées conduisant à l'impossibilité de partir. Il existe naturellement des techniques en matière d'assaut : il n'est pas évident qu'il faille les rappeler en direct.

- Données sur les initiatives que pourraient prendre les autorités algériennes pour empêcher l'avion de décoller (France Inter, 25 XII).

- Explication des tactiques des autorités, des négociateurs, du GIGN, etc. (France Info, 25 XII).

- Explication des raisons tactiques qui ont conduit à choisir l'emplacement de stationnement imposé à l'avion à Marseille (AFP, 26 XII, 2h28 ; 4h37).

5) Indications opérationnelles critiques

Référence : Si une prise d'assaut se révèle nécessaire, il est assez évident que la surprise est un facteur capital de vie ou de mort. Donner des éléments qui peuvent permettre aux preneurs d'otages d'apprendre ou de déduire le moment d'intervention constitue de ce fait une information de la plus haute gravité.

- Annonce en direct du fait que l'aéroport vient d'être évacué (radios, non identifiées, mais recoupements de témoignages).

- Film de l'assaut : dans ce cas, le film fut diffusé en très

léger différé. Mais il n’est pas certain que, dans l’avenir, si les télévisions disposaient des moyens voulus pour montrer l’assaut en direct, elles décideraient toutes et sans exception de renoncer à ce reportage qui leur assurerait une audience extraordinaire.

2. Interventions pouvant avoir un effet aggravant direct sur la prochaine crise

Référence : L’étude de cas d’actes de prise d’otages aux Pays-Bas a montré combien des preneurs d’otages pouvaient aussi apprendre. Et l’on sait que les médias rediffusent généralement à l’occasion d’une nouvelle affaire les images-clés des affaires précédentes (ultime “révision” pour les preneurs d’otages).

- Film de l’assaut (LCI, TF1, etc.).

- Publication des échanges qui ont eu lieu durant la phase de négociation, sur la façon dont le commando a été “piégé”, sur les codes des pilotes (*Le Parisien*, 27 XII ; *France Soir*, 27 XII, 29 XII).

- Publication de maints détails sur cette prise d’assaut et les techniques du GIGN (*Libération*, *France Soir*, *Le Figaro*, *L’Humanité*, 27 XII ; *France Soir*, 30 XII, *Le Point*, 30 XII).

- Publication de photos d’outils techniques qui ne sont pas dans le commerce (*Paris Match*, I 1995).

- Publication de maints détails sur le déroulement de la prise d’otage, les réactions de l’équipage, la stratégie des commandants de bord (*Libération*, 27 XII, 04 I 1995 ; *Le Parisien*, 27 XII ; *Le Figaro*, 28 XII ; *Le Monde*, 28 XII ; *Le Monde*, 05 I 1995).

- Publication de données sur les sécurités à mettre en œuvre en cas de prise d’otages (*Le Parisien*, 27 XII ; 29 XII).

3. Interventions pouvant avoir un effet aggravant direct sur les familles ou les otages libérés

Référence : Au nombre des publics captant les médias, il y a les familles des personnes prises en otage, les familles des personnels d'intervention. Il est évident qu'elles sont extrêmement attentives à toute information donnée. Il ne s'agit pas pour elles de bruit médiatique mais bien de question de vie ou de mort pour un de leurs proches.

- Annonce erronée de la libération de l'ensemble des femmes et des enfants dès Alger (RTL, 25 XII ; LCI, 25 XII ; *Le Parisien*, 26 XII).

- Informations (signalées comme non confirmées mais recueillies sur l'aéroport d'Alger) : "trois à sept morts, parmi lesquelles une employée d'Air France et un sous-préfet algérien" (*Le Journal du Dimanche*, 26 XII).

- Interview d'un psychiatre énumérant dans le détail tous les éléments d'horreur vécus par les passagers et toutes les séquelles qui peuvent ensuite apparaître ; détails sur les traumatismes que vont connaître les victimes (TF1, 25 XII ; *France Soir*, 27 XII).

- Annonce de la mort du commandant de bord et du copilote, de 15 personnes en tout (France 2 en direct).

- Traque de la famille de Yannick Beugnet assassiné (*France Soir*, 27 XII), des blessés et ex-otages, à l'aéroport, dans les hôpitaux, à leur domicile (guets de longue durée, traque téléphonique, etc.)... Menaces si on ne laisse pas l'accès (témoignages directs).

- Non-réponse à une lettre de demande d'excuses de la part de l'épouse d'une des personnes annoncées à tort comme morte.

4. Gloire médiatique

Référence : Les médias minorent toujours le fait qu’ils rechercheraient particulièrement le scoop.

- Mise en valeur du “scoop pour TF1 via sa chaîne LCI”, et du cameraman vedette, Jean-François Bramard (*Libération*, 27 XII ; *Le Monde*, *Le Parisien*, 28 XII).

- L’excellent audimat de TF1, qui bat sa petite sœur LCI et écrase France 2 (*Le Parisien*, 27 XII ; *Libération*, 28 XII).

- Le scoop du cameraman”, Jean-François Bramard, héros médiatique : “J’ai réussi à les éviter [les barrages de sécurité]. C’était fou. On voyait tous les détails. J’étais surtout obnubilé par le fait de faire les meilleures images possibles. J’avais une caméra avec un objectif d’une grande sensibilité. D’ailleurs à la fin de l’opération, j’étais au maximum de ses possibilités. A une heure près, c’était foutu” (*Le Parisien*, 28 XII). “Le reportage de Bramard a fait le tour du monde : plus de cinquante télés, dont l’américaine CNN, l’ont diffusé. S’il avait été à son compte, les ventes de ce scoop auraient fait de lui un multimillionnaire. Pour l’heure, seule la célébrité est tombée, comme la foudre, sur ce chef opérateur. Depuis mardi, le téléphone de Jean-François ne cesse de sonner. “La gloire, c’est bien, mais c’est épuisant. Je sais désormais ce qu’est la pression médiatique !...”” (*Le Journal du Dimanche*, 01 I 1995).

- “Je filmais... mais j’avais du mal à croire à la réalité de l’assaut”. L’assaut terminé, Jean-François rejoint le camion. “On avait le faisceau, **alors on a tout balancé comme ça, en direct, sans montage**”” (*Le Journal du Dimanche*, 01 I 1995).

6. Du droit à l'Information aux droits financiers

Référence : Les médias mettent toujours en avant le fait qu'ils travaillent pour l'information du public, et minorent leurs intérêts économiques, les intérêts personnels des journalistes, etc. Cette dimension n'est pas à sous-estimer.

- TF1 vend le reportage aux télés du monde entier. "Hors frais annexes, on a payé entre 4 000 et 5 000 francs la minute, dit Patrick Charles (M6). Pas plus cher que pour un autre document". Jean-François Bramard, comme ses camarades, n'a pas de carte de presse. "Chef opérateur, **je suis un intermittent du spectacle et non un journaliste**. On nous paie entre 1 000 et 1 400 francs la journée. Mon travail était une commande de TF1, et donc la propriété de la chaîne". Ainsi, **pas de pactole pour son exploit**. Reste que TF1 a promis que Bramard ne serait pas oublié" (*Le Journal du Dimanche*, 01 I 1995).

- "Les téléspectateurs du monde entier doivent à deux jeunes journalistes de TF1 et de LCI, Jean-François Bramard et Jérôme Daumas d'avoir pu assister en direct à un assaut du GIGN. Mais ils le doivent aussi à un transitaire de l'aéroport de Marseille, **Alain de Angelis, directeur de l'entreprise Dhaer, qui a ouvert la porte de ses bureaux aux journalistes contre la promesse d'une récompense pour ses bonnes œuvres**. Toutefois, Alain de Angelis a fait sa sélection : il apprécie TF1 et son représentant à Marseille, Alex Panzani, parce que "c'est une entreprise privée", mais il a refusé l'entrée à un photographe de l'agence Gamma et n'a pas levé le petit doigt pour France 2, même si, en bon Marseillais, "ça lui a brisé le cœur" de ne rien faire pour Jean-Luc Mano" (*Le*

Figaro Economie, 31 XII).

- **Le piratage des images scoop par France 2** (*Libération*,
Le Parisien, 28 XII).

Document vidéo

L’annonce de la mort du commandant de bord,
du copilote et de 16 autres personnes

Présentateur en studio : “*Je vous rappelle donc l’information : le dénouement dans l’affaire de l’Airbus A300, l’Airbus qui avait été détourné samedi aux alentours de 11 heures sur l’aéroport d’Alger. Des hommes en armes, un commando, étaient montés à bord. Et je vous propose de regarder les images de l’assaut en ce moment même, les images qui ont été tournées aux alentours de 17h20 lorsque le GIGN a donné l’assaut. L’Airbus avait donc été détourné samedi à 11h30 du matin. Des hommes et peut-être une femme étaient montés à bord de l’avion en utilisant vraisemblablement des costumes de piste. Puis l’avion...*”

Images de l’assaut et commentaire d’un autre journaliste : “*On voit effectivement ici des ambulances sur la droite par lesquelles sont descendus il y a quelques instants les hommes du GIGN. Il y a eu plusieurs explosions, on en voit encore. Il s’agit semble-t-il de grenades fumigènes ou aveuglantes qui sont destinées bien sûr à assourdir et à rendre tout à fait impossible pour les preneurs d’otages à l’intérieur la localisation de l’agression. Et donc les hommes du GIGN sont arrivés visiblement par plusieurs endroits en même temps de l’appareil. Aussitôt les toboggans se sont ouverts de façon à ce que les otages puissent évacuer l’appareil le plus vite possible puis-*

qu'on craignait bien sûr que les preneurs d'otages puissent utiliser les grenades et faire sauter l'appareil puisque, selon certains témoignages d'otages libérés, ils étaient en disposition de grenades et donc tout s'est visiblement terminé sans trop de casse”.

Retour au présentateur en studio : “Merci Benoît. Voilà ce qu'on pouvait dire en étant le plus complet possible. Nous n'avons donc toujours pas de bilan. Peut-être Christophe Tortorat à Marignane, un dernier mot ?”

*Journaliste sur le terrain : “Oui, une information qu'il faut évidemment vérifier. Une personne qui travaille sur la piste de l'aéroport vient de me voir et de me donner le bilan très lourd : 16 personnes auraient été tuées plus les 5 preneurs d'otages. C'est une information que je vous donne au conditionnel bien évidemment mais une personne qui travaille sur la piste vient de me la donner. **16 personnes tuées plus les 5 preneurs d'otages plus le commandant de bord plus le copilote.** Ce sont évidemment des informations qui ne sont pas confirmées, donc je vous les confirmerai plus tard dans la soirée”.*

Retour au journaliste en studio ayant commenté auparavant les images de l'assaut : “Si ces informations se confirmaient, ça voudrait dire qu'effectivement..., ça expliquerait les 7 ou 8 minutes de fusillade nourrie qui ont été entendues par toutes les personnes qui se trouvaient autour de l'aéroport et ça voudrait dire que le premier souci, la première tâche des hommes du GIGN qui ont pénétré dans l'avion et qui tentaient donc de localiser les preneurs d'otages et de les tuer, eh bien cette première tâche n'a pas bien fonctionné, il y a eu des problèmes. Il y aurait donc, selon ces premières informations qui ne sont pas vérifiées, 16 personnes tuées, ce qui est énorme.”

Retour au présentateur : *“Merci beaucoup. L’Airbus est donc maintenant aux mains du GIGN. Nous nous retrouvons dans à peu près 25 minutes pour tenter d’établir un premier bilan de cet assaut donné à l’Airbus A300 par le Groupement d’Intervention de la Gendarmerie Nationale. C’était à 17h20 sur l’aéroport de Marignane. A tout à l’heure.”* (France 2, 26 décembre 1994, 17h40)

II. 3. A l’écoute des victimes

Comme elles le soulignent elles-mêmes, les victimes d’attentats n’auraient pu faire reconnaître leurs droits sans l’appui efficace des médias. Des journalistes savent faire preuve de délicatesse et d’intelligence dans leur couverture des actes de violence et d’attentats ; en grands professionnels, ils savent ce qu’est l’information. Mais ces constats ne peuvent conduire à l’aveuglement, ou à la censure. Ces dernières années, nombre de témoignages ont souligné combien les victimes d’attentats et d’actes de violence à haute visibilité sociale avaient à subir ce second choc dans leur détresse : l’irruption insoutenable de médias venant violer leur intimité, profiter de leur fragilité, faire main basse sur leur douleur, arracher photos et confidences, pour déverser le tout sur les écrans et dans les journaux, en flattant instincts bruts et voyeurisme de leur clientèle.

Il convenait d’aller à l’écoute de ces personnes doublement blessées. Ce fut l’objet de la recherche dont nous présentons ici les résultats. Cette écoute a été menée en étroite collaboration avec Françoise Rudetzki, présidente de SOS-Attentats. C’est elle qui a approché les personnes sollicitées et avec elle qu’ont été réalisés les entretiens. Ces entretiens ont conduit aux retranscriptions que l’on

va lire. Bien entendu, chacun de ces textes a été validé par la personne concernée.

Le parti de cette étude était d'écouter les questions et observations des victimes, non plus d'arracher d'elles les réponses aux questions qu'on a décidé de leur imposer ; et de faire connaître ces expériences -sans les censurer, au prétexte qu'elles concernent directement les professionnels des médias.

Cette première étude a porté sur une dizaine de familles. Le premier cas cité se rapporte à l'affaire de la prise d'otage de l'Airbus ; les autres à l'attentat de la ligne B du RER, le 25 juillet 1995.

Les entretiens furent organisés aussi bien chez les familles (dans deux cas), sur leur lieu de travail (dans un cas), dans les locaux de SOS-Attentats (dans quatre cas). Chaque entretien a duré entre une heure et trois heures. Chaque entretien a donné lieu à écriture d'un projet de texte. Chaque proposition de texte a été soumise aux personnes rencontrées. Chacune d'elles a pu corriger le texte pour que son témoignage ne soit en rien trahi. Chacune d'elles a pu valider le rendu final.

Deux témoignages ont pu venir compléter ce premier travail. Celui tout d'abord de Bert Emmerman, Chairman of the Pan Am 103 Families Support Group, qui s'exprima devant des officiers de police responsables de communication. Ce texte m'a été aimablement communiqué, avec l'autorisation de le reprendre ici, par M. Mike Granatt, Directeur de la Communication du Home Office -l'un des meilleurs experts sur ce difficile dossier. En second lieu, celui de l'institutrice qui connut la prise d'otages de l'école maternelle de Neuilly, le 13 mai 1993.

Un cri domine l’ensemble de ces témoignages : chair à canon des terroristes, les victimes se refusent à devenir par le fait même chair à canon cathodique.

“Seize personnes tuées, dont le commandant de bord,
le copilote, ...”

“Si vous pouviez nous donner un court rendez-vous,
ce harcèlement cesserait immédiatement. Cela aurait aussi
l’avantage de mettre fin à tout autre forme de sollicitation”.

LCI-TF1, Athis-Mons, Noël 1994

Le siège du domicile

Pour nous trouver, ils se sont livrés à une chasse effrénée. Ils ont fouillé le Minitel, ils sont allés à la Mairie, ils ont fait toute la rue, tous les voisins. Ils sont arrivés. Ils campaient à l’hôtel, juste en face. Ils campaient dans leurs voitures. Ils avaient leurs téléobjectifs. Ils ont voulu louer une pièce au café à quelques mètres de chez nous, pour avoir un meilleur poste d’observation : par bonheur, la personne -qui avait pourtant certainement besoin d’argent- a eu la dignité de refuser.

Ils nous ont harcelés, sans répit. Au téléphone. Ils voulaient des photos. Des photos de la personne plus jeune, pour broder sur sa vie.

Ils nous suppliaient : “C’est mon premier reportage !”.

D’en face, ils nous ont envoyé des fleurs, énorme bouquet de roses, avec une lettre de chantage: “Nous savons que vous êtes sans cesse sollicité par la presse. Si vous pouviez nous donner un court rendez-vous ce harcèlement cesserait immédiatement. Cela aurait aussi l’avantage de mettre fin à tout autre forme de sollicitation”.

Comment un journaliste pouvait-il garantir qu’en lui donnant satisfaction, à lui, aucun autre journaliste ne nous poursuivrait plus ?

On a reçu un billet griffonné : un numéro de chambre à l’hôtel, avec pour toute précision : “TF1, LCI”.

Les proches

Nos proches nous ont aidés. Pour répondre au téléphone, ou encore pour veiller à ce que les enfants ne soient pas suivis par les journalistes.

La protection téléphonique

J'étais harcelée au téléphone. Il fallait absolument changer de numéro, passer sur liste rouge. Mais pareille exigence était inconcevable pour France-Télécom : il a fallu se battre.

Le siège des hôpitaux

Ils sont allés dans les hôpitaux. Ils sont allés au Val de Grâce, pensant que j'y étais. Ils sont allés un peu partout déguisés en amis voulant remettre un paquet cadeau. Ils ont ainsi fini par trouver l'hôpital ; ils se sont fait passer pour des membres de la famille.

On m'a demandé si je voulais voir les journalistes. J'ai refusé.

On m'a demandé si j'acceptais de voir des ministres. J'ai dit : "Oui, s'ils viennent sans journalistes". Les ministres ne sont pas venus.

Heureusement, le personnel hospitalier a été d'une compétence remarquable pour détecter ces faux amis indécents : "Cette dame au fond du couloir, elle est vraiment de votre famille ?". Pour m'ex-filtrer sans que je sois suivi par la meute.

On m'a rapporté le cas où le patron d'un service a fait savoir à la victime qu'il lui faudrait vraiment accepter de recevoir les journalistes. Certes, il s'agit alors surtout de faire de la publicité au service en question, mais comment refuser quand c'est celui dont on dépend qui vous le demande ? Au retour, un photographe a réussi un cliché. Je n'avais que deux mètres à franchir entre le véhicule et la porte d'entrée. Il a réussi à me prendre au téléobjectif (on a découvert la photo ultérieurement dans un journal).

L'écart, l'insoutenable

Un journaliste s'est présenté comme un "ami personnel du président [de l'entreprise]". Il avait en charge la réalisation d'un journal interne à l'entreprise. Il est venu deux heures chez nous. J'ai demandé à relire l'article me concernant, avant publication : c'était surréaliste, et indigne dans le ton. J'ai exigé le retrait de cet écrit, ce que j'ai obtenu (il s'agissait d'une opération interne).

La mort par le direct

Le pire, ce fut le 26 décembre, l'assaut. La nouvelle sur France 2 que mon mari avait été tué.

L'impossibilité d'obtenir ne serait-ce qu'un mot d'excuse

J'ai écrit par deux fois au Président de la chaîne, lui demandant au moins quelques mots d'excuse. Il n'a toujours pas daigné me répondre.

Mais aussi des comportements dignes

Nous avons aussi reçu des demandes de rencontres dans lesquelles le journaliste nous disait bien comprendre que nous préférierions ne pas donner suite.

“Puisque vous avez déjà donné une interview,
vous pouvez nous en donner une autre...”

RER Saint-Michel

Les médias donnent l'identité de notre fille

Je crois que c'est sur R.T.L. Ils ont donné l'identité de notre fille le lendemain matin, vers 7 heures, avant même que nous ayons eu le temps de prévenir mes beaux-parents.

Vers 9 heures j'ai appelé mon bureau pour les prévenir. Ils le savaient tous : ils l'avaient entendu à la radio et ça avait fait le tour de la société. Mes beaux-parents sont des gens malades, je ne pouvais pas les appeler en pleine nuit pour leur dire : “Votre petite-fille est morte”. Nous avons donc dit à mes parents : “Vous irez les voir demain matin le plus tôt possible pour leur annoncer”.

Mes parents sont allés vers 8h30-9 heures et immédiatement les journalistes ont commencé à faire l'assaut de tout le monde.

L'assaut, le viol, la meute

Nous avons presque tous des répondeurs dans la famille. Nous, nous avons plusieurs messages de journalistes nous demandant de nous rencontrer.

Ma fille décédée avait aussi des messages sur son répondeur : “Si vous êtes parents avec Mlle X, veuillez me rappeler à tel numéro”. Notre autre fille avait aussi des messages de ce type ; ma belle-sœur qui habite dans le même département a été appelée par des journalistes. Ils ont fait le Minitel. Mes parents aussi ont été soumis au siège des journalistes.

Mes beaux-parents, malades, ont vu arriver une journaliste. La fille très sympathique est entrée, s'est apitoyée, lui a parlé de sa petite-fille, lui a

demandé des photos... Ma belle-mère a parlé, a sorti les albums, la fille a fait des photos... Et le lendemain il y avait des articles dans la presse. Le tout a été communiqué à d'autres journaux. Ma belle-mère était complètement effondrée. Mais on ne lui en voulait pas : elle ne pouvait pas savoir.

Pendant une semaine, comme ils avaient parlé à UN journaliste, les autres ont voulu la même chose. Il y avait des messages sur le répondeur : "Puisque vous avez déjà donné une interview, vous pouvez nous en donner une autre".

Ils les ont harcelés. Sans arrêt, sans arrêt. Il y a des jours où il y en avait une quinzaine devant la porte de mes beaux-parents.

Ils ont fait le tour de tous les voisins. Ils ont trouvé des amis. Match a été très tenace. VSD, Le Figaro, le Parisien, le journal local (Le Républicain). La Télé beaucoup aussi.

Il y avait des journalistes sous nos fenêtres pour nous prendre en photo, nous apercevoir. Ça aurait été tellement bien de faire voir ces pauvres parents effondrés !

Ce sont des voisins qui les ont écartés.

Le téléphone n'a pas arrêté de sonner deux semaines durant. La première semaine Match voulait des photos ; la deuxième semaine ils faisaient le siège pour avoir des articles.

Quelques journalistes ont eu un comportement acceptable. Mais sur la masse... Ils n'avaient qu'une idée, c'était de nous apercevoir. On a l'impression qu'ils ont besoin de faire voir la misère, que ça paye bien, que ça plaît.

Le jour des obsèques

Nos amis ont été très présents et ont fait la police. Les journalistes ont tout de même fait une photo de nous, sans nous consulter. C'était pourtant dans le cimetière, au cours d'une cérémonie privée, pas sur la voie publique. On a eu de la "chance" : c'était le jour où le Parlement était réuni en Congrès à Versailles, sinon on aurait eu députés et sénateurs, donc beaucoup de journalistes -car ce sont eux qui les intéressent.

Un mois après

France 2 a appelé. Une journaliste qui nous a demandé si on voulait

“Les médias en situations de crise.

Constats et questionnements à partir de couvertures d’actes de terrorisme”

Point de vue de Patrick LAGADEC

participer à une émission sur le thème : “Comment vont les victimes un mois après ?”.

Je l’ai rappelée : “Je ne peux pas participer à cette émission. Tout ce que je peux vous dire c’est qu’un mois après on va très mal. Dans quelques mois on pourra peut-être parler, mais pas maintenant”.

Elle n’a pas insisté. Elle a été très correcte.

Mais comment ose-t-on nous demander un mois après si on va mieux ? Bien sûr on fait semblant d’aller mieux, mais...

“Aidée par un policier, j’avançais vers le Poste Médical.
Je suppliais le photographe d’arrêter,
mais, tout en reculant, il n’arrêtait pas de me mitrailler”
RER Saint-Michel

Les premiers arrivés

Dans le métro, j’ai été aidée par des bénévoles. Et lorsque je suis sortie, je suis tout de suite tombée sur les journalistes. Ce sont les premiers qui arrivent, alors qu’on a besoin de soins en tout premier lieu. Et ils se sont tout de suite acharnés sur les victimes.

On ne pouvait plus parler, marcher. Mais ils étaient là, à nous mitrailler. Je devais aller du car de police au Poste Médical. J’avançais soutenue par un policier. Devant moi, un photographe caché derrière son gros appareil. Il me mitraillait. Je lui disais d’arrêter, je le suppliais. Le policier faisait de même. Il ne voulait rien entendre. Tout en reculant, il continuait à me mitrailler. Et pendant ce temps, d’autres me prenaient par derrière. C’est leur photo qui est parue dans Match.¹³

Dans le Poste Médical, l’acharnement continue

Dans le café, on a été allongés. Nous étions là avec nos gouttes à goutte. Les photographes continuaient à nous mitrailler, depuis l’autre côté de la vitre. C’est vraiment infernal. Je sais bien que pour eux c’est dans un but commercial, mais il faudrait un peu d’humanité. La dame qui se trouvait en face de moi avait un sein abîmé, le photographe était en train de la prendre.

Protéger les siens

J’ai pensé tout de suite à Maman, qui a 84 ans.

A l'hôpital

Nous avons été protégés. Il y avait des agents de police dans les couloirs.

Les photos

J'ai reçu la visite d'amies. Elles m'ont dit :

- "Eh bien tu fais du beau toi ! T'es belle !

- Qu'est-ce que vous me racontez là ?

- Il y a une page entière pour toi dans Match !"

Mon fils peu après est venu. Je lui en ai parlé.

- "Oui, c'est vrai ; mais on ne voulait pas te le dire".

Cela m'a bouleversée. Déjà auparavant j'avais mal pour les autres, lorsqu'ils étaient ainsi exposés dans les journaux. Alors ici, dans l'état où j'étais !

Les victimes ne sont pas là pour être des objets qu'on vend.

Et ils publient toujours les photos qui font le plus mal.

Il faudrait les mettre au pied du mur et leur expliquer le traumatisme qu'ils font à toutes les victimes. Leur expliquer qu'après, toutes ces photos, elles leur collent à la peau.

Et ils ne montrent que les mauvais côtés. Ils ne montrent que ce qui choque tout le monde.

Et si on en parlait moins ?

C'est de la publicité qu'on fait pour les terroristes. Et ce sont les victimes qui payent.

Quand on voit comment ils sautent sur les victimes, ce sont de vrais rapaces.

Plus on souffre, plus ils sont contents. C'est ce que j'ai vu à Saint-Michel.

Ils sont allés jusqu'au bout. Rien ne les arrêtaient. Quoi que vous leur disiez.

Et maintenant, plusieurs mois après les faits, on n'arrête pas de me rappeler ces photos -à chaque fois que je rencontre des amis ou relations...

*“Vite et dès cette nuit, une photo de votre mère vivante,
ou on publie une photo d'elle sur un brancard”*

RER Saint-Michel

Le chantage à la photo

C'était un journaliste du Parisien Libéré. Il a contacté l'ami de mon frère qui vivait retiré pour lui demander de lui procurer dans les plus brefs délais, dans la nuit, pour le tirage du lendemain, une photo du vivant de notre

mère et des renseignements relatifs à sa vie privée.

Il ne nous était pas possible de nous exécuter à cette cadence. Nous ne le voulions d’ailleurs pas.

Ce journaliste avait un téléphone portable. Je l’ai rappelé et lui ai dit qu’il n’était pas question pour nous de divulguer quoi que ce soit sur notre mère ; nous étions dans la douleur et nous avions à faire face d’abord à l’immédiat. Il nous a menacés de faire publier une photo de notre mère sur un brancard avec la couverture de survie. De toutes les façons, me disait-il, il aurait les éléments qu’il voulait avoir, par n’importe quel moyen qu’il avait à sa disposition et si on n’acquiesçait pas à sa demande il laisserait publier dans l’édition du lendemain la photo de notre mère.

Le lendemain je me suis empressé d’aller à la maison de la presse, et j’ai constaté qu’effectivement dans VSD et Paris-Match notre mère apparaissait.

On a su plus tard que, dans le passé, ce journaliste avait été démissionné de son journal (le Républicain de l’Essonne), déjà pour des agissements semblables.

Protection des proches

Nous avons mis à l’écart notre grand-mère paternelle qui vit en province. Du fait de son âge et de son état de santé fragile -elle a 80 ans et porte un pacemaker-, nous nous étions arrangés avec mon oncle qui vit sur place pour mettre sa télévision en panne, filtrer son courrier, ses journaux.

Et c’est un journaliste de la presse locale qui est entré en rapport avec elle et lui a appris le décès de sa belle-fille.

Il lui a téléphoné en pleine nuit. Il lui a demandé des renseignements sur notre mère. Notre grand-mère ne comprenait pas pourquoi. Il lui a donc annoncé la nouvelle comme cela, au téléphone, en pleine nuit.

La pression

Nous avons eu maints messages de journalistes sur nos répondeurs. “Aimerions renseignements. Rappeler sur portable à tel numéro”.

Pour me localiser dans mon petit hameau de province (175 habitants), il est évident qu’ils ont accès à des informations, ont dû se livrer à des enquêtes. Et ma sœur mariée, comment ont-ils fait pour avoir son numéro de téléphone ? Mystère.

Un autre journaliste respectant la dignité

Nous avons donné une interview à un journaliste qui ne voulait pas faire un article à sensation. Il voulait donner une belle image de notre mère, en se démarquant de tout ce qui avait été écrit jusqu' alors. Il voulait seulement lui rendre hommage.

Il a publié un article de grande qualité. Avant la publication il nous a envoyé la copie. Il nous a demandé s'il y avait quelque chose à y rajouter, à gommer. Il y avait des choses erronées. Il a corrigé -comme il s'y était engagé. Il a tenu parole. L'article est vraiment passé comme nous l'avions corrigé.

On lui a fourni une photo également : il voulait une photo "qui fasse voir les valeurs qui faisaient précisément que vous aimiez votre mère". Elle aimait ses petits enfants ; ce fut une photo d'elle avec une de ses petites filles. Et non une photo sanglante.

Ce journaliste nous a dit que c'était là sa façon de travailler. "Si des personnes dans le malheur ne veulent aucun reportage, c'est leur droit et je le respecte".

Dans notre cas, il avait laissé passer quelque temps avant de nous contacter. Il n'a jamais brusqué. Ma sœur avait été appelée par lui ; elle m'a donné son numéro de téléphone, je l'ai appelé. Et à travers ses propos, je me suis dit : "Ce type-là, il n'est pas comme les autres ; il mérite peut-être que l'on discute ensemble". On s'est rencontré au domicile de ma sœur. Pendant une heure et demie on a échangé sur des circonstances douloureuses de la vie, qui nous étaient communes. Il comprenait. Il comprenait les questions que les petits peuvent poser sur leur grand-mère. C'était avant de faire l'interview. Il était très posé, il faisait attention à ce qu'il disait. C'est un monsieur qui travaille beaucoup avec son cœur. C'est là toute la différence. Il fait un lien entre son expérience et les gens qu'il rencontre. C'est ce qui lui donne une ligne pour son travail.

On est resté en très bons termes.

D'autres journalistes irréprochables

Une journaliste de France 2, un autre journaliste également de France 2, ont eu une attitude impeccable.

Les réseaux, les amis

Je n'ai pas été importuné sur place. J'avais prévenu les gendarmes. Et ils

“Les médias en situations de crise.

Constats et questionnements à partir de couvertures d’actes de terrorisme”

Point de vue de Patrick LAGADEC

avaient été très coopératifs : “Le moindre problème, prévenez-nous tout de suite”. (Je connais bien les gendarmes, je mange avec eux tous les midis). J’avais aussi prévenu mon directeur et lui avais demandé de ne pas autoriser la presse à rentrer dans l’établissement où je travaille. D’une part, parce que je ne voulais pas que des informations privées me concernant soient données à la presse. D’autre part, parce que je voulais faire mon travail correctement. Le directeur a très bien perçu ma demande ; il a fait passer une circulaire, et tout le monde a très bien compris.

Par la suite

Nous avons très très mal vécu le fait que la presse parle comme elle l’a fait de toutes les alertes à la bombe.

| L’odieux et l’infamie
| RER Saint-Michel

Pour élucider le mystère, la presse sollicitée en ultime recours

Mon fils ayant disparu et n’étant pas sur les listes de personnes blessées ou décédées, nous avons fini par lancer un avis de recherche à travers la presse. Le vendredi, j’ai approché Le Parisien, où j’avais déjà un contact avec un journaliste (pour des questions relatives à une association). L’avis donnait naturellement le nom de mon fils. Il devait paraître le samedi matin. Il s’est trouvé que son identité a finalement pu être établie alors que le journal n’était pas encore paru mais qu’il était trop tard pour arrêter la diffusion. Le journaliste a été correct avec nous. Il n’y avait rien à dire au texte de l’avis.

L’assaut, le siège

(Note : les paragraphes présentés ci-dessous entre guillemets (“...”) sont repris d’un texte rédigé par M. Luc Hurtaud dans le but de garder une trace précise et fidèle des événements).

“L’identification de notre fils Alexandre, la 7ème victime décédée de l’attentat du RER St-Michel, a été effectuée le samedi 29 juillet 1995 vers 2 heures. Dans la matinée, de nombreux journalistes et photographes se sont présentés à notre domicile pour recueillir des informations. Un ami, Monsieur G. se chargeait de les éloigner, et de leur interdire l’accès à

notre domicile. Il nous a représentés pour leur dire de ne pas nous importuner et qu'ils seraient avisés des déclarations que nous aurions à faire. Nous sommes alors partis chez des amis pour trouver un peu de tranquillité. L'après-midi, le Maire de Verrières le Buisson a demandé à la police de Palaiseau d'intervenir pour les tenir à distance. Notre rue a été barrée et filtrée... Certaines images de notre rue auraient été vues sur FR3, une maman ayant reconnu son fils qui venait chez nous. Des voisins, comme Monsieur G., ont été importunés pour faire des déclarations, fournir des photos. De l'argent leur a même été proposé."

L'identité d'Alexandre donnée par TF1

"Le samedi midi, aux informations sur TF1, l'identité de la 7ème victime de l'attentat du RER St-Michel a été rendue publique : "Un adolescent de 17 ans, Alexandre Hurtaud de Verrières le Buisson, dans l'Essonne". Mon père, 83 ans, qui n'était pas encore prévenu, regardait les informations sur cette chaîne (d'autres personnes en ont été témoins). Après avoir eu connaissance de ce fait, et en présence de cinq autres personnes, nous avons pu contacter TF1 au 41.41.12.34 et avoir une des responsables du journal télévisé, une certaine Madame Delahaye. Nous lui avons signalé que la victime était mineure, et qu'elle (ou la rédaction), n'avait pas le droit de divulguer son identité. Elle nous a dit que cette information venait de l'AFP, a soutenu qu'elle avait visionné l'enregistrement avant la diffusion et que le nom n'était pas donné. Nous lui avons certifié qu'il y avait plusieurs témoins, dont mon père. Cette dame s'est alors engagée à revisionner l'enregistrement et à faire le nécessaire pour respecter notre demande."

Avec l'AFP : l'odieux

"En présence de Monsieur G. et de Monsieur C., j'ai contacté l'AFP à 18h30, au 40.41.46.46. La personne, de sexe masculin, que j'ai eue au téléphone n'a pas voulu donner son nom. Nous lui avons demandé de quel droit l'AFP avait envoyé une dépêche sur l'identité de la 7ème victime. Ce à quoi il a répondu qu'il ne voyait pas pourquoi il n'aurait pas agi ainsi, puisque l'identité de cette dernière était donnée par "Le Parisien" qui paraissait le jour même. Nous lui avons confirmé qu'il s'agissait bien de l'avis de recherche lancé en désespoir de cause, élaboré la veille vers 16 heures. L'horaire tardif de la reconnaissance du corps n'avait pas permis

de stopper la parution de l’avis. Cette personne nous a ensuite pris de très haut en disant que c’est nous qui racontions n’importe quoi, que nous savions très bien que mon fils était décédé avant de faire paraître cet article. Le dialogue étant devenu impossible, nous avons mentionné à ce Monsieur que nous en parlerions à notre avocat.”

Observations complémentaires d’un témoin de cet échange avec l’AFP :
“Le comportement irresponsable de l’interlocuteur non identifié de l’AFP, niant sa culpabilité dans la communication au public du nom de la 7ème victime, rejetant même la responsabilité sur Luc Hurtaud avec force mensonges, relève de l’infamie”.

Le siège

Les journalistes ont fait le siège du quartier. Certains passaient et repassaient en essayant de ne pas se faire remarquer. Un photographe d’une agence de presse voulait franchir le portail pour prendre des photos. Il en a été empêché par des voisins. Ils étaient prêts à payer ; les voisins, et même nous.

Le Maire a fait filtrer la rue. Et nous avons quitté notre domicile deux jours pour nous mettre à l’abri chez des amis.

Seule échappatoire, la conférence de presse

“Mon entourage et moi-même avons décidé de faire une conférence de presse pour enrayer cette “folie journalistique”. Certains journalistes ont été prévenus par téléphone de cette conférence de presse à la Mairie de Verrières le Buisson le lendemain soir à 19 heures. Plus tard dans la soirée, une journaliste de France Soir voulait m’avoir au téléphone car elle ne comprenait pas pourquoi je faisais une conférence de presse, alors que l’AFP venait d’envoyer un message aux organes de presse pour adopter “un profil bas” sur cette affaire et arrêter de mentionner le nom d’Alexandre.”

L’appui des réseaux d’amis, de voisins, de relations

Grâce à l’appui d’un voisin haut placé à France-Télécom, nous avons pu obtenir un changement de numéro de téléphone très rapide. Ça a été fait en cinq minutes.

Un ami voisin nous a aidés pour l’organisation et la tenue de la conférence de presse. L’idée est venue en raison de l’expérience de la mort d’un jeune

qui était survenue en 1992 (voir ci-dessous), qui avait donné lieu à maints problèmes médiatiques. De fait, la conférence de presse que nous avons organisée a été opérante : cela a fait tomber la pression (même si peu de journalistes sont venus à la conférence de presse : trois ou quatre seulement). Il est vrai aussi que le filtrage de la rue a sans doute contribué aussi à alléger cette pression. Ils se sont peut-être demandé qui étaient ces gens... Ils sont prêts à semer la zizanie, mais jusqu'à une certaine limite tout de même.

Les jeunes

Des journalistes sont allés à la Maison des Jeunes. Même les jeunes du quartier ont fini par devenir agressifs à l'égard de la presse, qui ne respectait pas leur copain. C'est d'ailleurs intéressant de noter que des jeunes élevés dans le culte des médias soient susceptibles de ce recul.

Aux obsèques, nous avons autorisé la présence de journalistes, ce que ne savaient pas les jeunes ; ils se sont montrés agressifs, jusqu'à ce que nous les prévenions que nous avions donné notre accord.

L'horreur encore

Témoignage d'une voisine proche de la famille :

“Le samedi 29 juillet 1995 dans l'après-midi, deux journalistes du Parisien ont sonné à mon domicile pour tenter de retrouver les copains d'Alexandre, décédé lors de l'attentat et identifié depuis la nuit. J'ai tenté de les dissuader d'interroger des jeunes, leur demandant de respecter leurs souvenirs. Ils m'ont dit alors avoir connaissance que j'étais la mère d'Emmanuel, 17 ans, participant au Raid Vert 92, décédé lors de cette manifestation. Cet événement avait défrayé les journaux à cette époque et nous avons eu à souffrir de l'attitude de la presse, ce que je leur ai rappelé : harcèlement des raiders et des bénévoles impliqués, coups de téléphone à notre domicile, quelques heures après le drame, visant à obtenir “à chaud” les réactions de la sœur d'Emmanuel, alors âgée de 19 ans. J'ai senti combien ils auraient apprécié de pouvoir faire le lien entre les deux décès, et leur ai caché qu'Alexandre était un ami de notre fils cadet”.

Certains sont restés corrects

Certains sont venus, ont sollicité des interviews. On leur a dit non, ils n'ont pas insisté.

Sortir d’hôpital : le guet-apens
“Face aux médias on est tout petit,
c’est le rouleau compresseur”
RER Saint-Michel

Dès l’hôpital, la pression des médias

Deux journalistes ont voulu m’interviewer alors que j’étais encore dans les brumes. Le personnel m’a demandé si je souhaitais les rencontrer. J’ai répondu que non, et il n’y a pas eu de problème.

La sortie de l’hôpital : l’embuscade

Vers 22 heures, l’hôpital m’a laissé sortir. Ils m’ont appelé un taxi. Juste au moment où je sortais (j’avais d’ailleurs perdu mes lunettes, ce qui ne me simplifiait pas la vie), j’ai vu une équipe de presse me fondre dessus. Ils campaient au bas de l’hôpital.

Mes premières paroles : “Je n’ai rien à vous dire. Ma seule pensée va aux personnes blessées ou tuées”.

Ils ont insisté : “Mais si, les gens veulent savoir. Est-ce que les secours sont arrivés très rapidement ?

- Je ne peux pas répondre”.

D’autres questions pleuvent.

- “Excusez-moi, mais je m’en vais”.

Je suis parti. Le tout n’avait pas duré plus d’une minute.

Pour moi, c’était une affaire réglée.

Le passage à l’écran

A 23h15 j’ai reçu un appel téléphonique d’une relation : “Je t’ai vu à la télé !”

J’avais été agressé à 22 heures ; à 23 heures j’étais sur tous les écrans. Mon image m’a choqué. J’avais du sang partout. Il ne faudrait pas laisser sortir des victimes couvertes de sang.

Des gens à 500 km m’appellent : “On t’a vu à la télé !”.

Deux personnes m’ont même dit : “T’as de la chance de passer à la télé !”.

Le lendemain, au 13 heures, ils ont repassé la séquence.

Face aux médias, on est tout petit. C’est le rouleau compresseur. Ils vous tombent dessus comme si vous sortiez d’une fête, et ils vous mettent en

spectacle. C'est une séquence choc, et quand ils la tiennent, ils ont gagné leur journée.

“Ne me filmez pas dans cet état !”

RER Saint-Michel

Première vision : les caméras

Je suis sortie du RER avec un pompier et une dame, et on m'a conduite à une ambulance. Peu après, on m'a transférée au Poste Médical qui se trouvait au Café du Départ. On m'avait un peu déshabillée car j'étais blessée au niveau du thorax et du bassin.

Je descends de l'ambulance et je vois une caméra sur moi. C'est la première chose que j'ai vue. Et j'ai dit : “Attendez, il faut que je me rhabille !”. Ça été ma première vision, ma première réaction.

Poste médical : la presse est avancée

Je suis arrivée au Café, semi-consciente. J'entendais : “Il y a trop de monde ici, ça ne va pas ; il faut empêcher les gens de rentrer”.

Avant d'être transférée à l'hôpital, par ambulance à nouveau, on m'a mise sur un brancard. J'avais une vue sur les toits et j'ai vu toute une population de photographes et de journalistes.”

Le lendemain : volonté de reconstitution des faits

“Je ne savais pas ce qui m'était arrivé. Pourquoi suis-je ici ? La presse a été pour moi mon premier et seul contact avec l'extérieur. Ma famille m'a apporté le journal. Et là j'ai vu ma photo dans le journal. Sur le moment, ça ne m'a pas vraiment choquée. J'avais un besoin de savoir et j'ai parcouru le journal dans l'espoir de trouver des réponses à mes interrogations. C'est une information pour moi. Et je n'ai pas vu à ce moment là que j'avais le sein découvert.

Par la suite, j'ai demandé à ma famille de m'apporter des journaux, ce qu'ils n'ont pas fait. J'avais un besoin de savoir. Je ne savais rien, je ne savais plus que j'avais été sur ce quai. Je ne savais plus rien. Rien. J'étais en stage ; je me retrouve à l'hôpital : pourquoi ? Les médias étaient pour moi une source d'information.

Choquant : la pression médiatique à l’hôpital

L’hôpital a très bien fait son travail de filtrage. Ils venaient nous dire que des journalistes voulaient nous voir et nous demandaient si nous acceptions de les recevoir ou non -c’était non.

Je ne souhaitais pas rencontrer les médias car j’avais peur qu’ils ne retranscrivent pas ce que j’avais voulu dire, que l’information m’échappe. J’avais peur de leurs dérapages. Souvent ils donnaient les noms à la télé, etc. Après, quand j’ai vu les reportages sur la place de l’Étoile, qu’ils donnaient le nom des gens, j’avais peur. Je n’aurais jamais accepté que l’on donne mon nom. Question de sécurité avant tout.

Et un jour l’infirmier m’a dit : “Il y a votre tante dans le couloir”. Je lui ai répondu : “Non, je n’ai pas de famille en France”.

Immédiatement ensuite, deux dames m’ont fait savoir qu’une journaliste portugaise (je suis d’origine portugaise) voulait me voir. Malgré ma fatigue, j’ai fini par accepter. Et puis j’ai vu qu’elle était déçue parce que je n’avais rien de sensationnel à lui dire. Juste avant de partir, cette dame a voulu prendre une photo. Je n’étais pas d’accord : “Je ne suis pas dans mon meilleur état”. Elle a insisté : “Vous savez, je repars ce soir, je n’ai rien, vous êtes la seule victime d’origine portugaise...”. “Je regrette, je ne suis pas d’accord”. Elle a vraiment insisté très longtemps, avant de devoir repartir sans photo.

J’étais vraiment déçue : elle ne voulait que faire du sensationnel, arracher une photo. C’est tout. J’ai été déçue, j’ai regretté de l’avoir reçue. Comment a-t-elle su que j’étais là ? Comme elle s’était heurtée à l’infirmier, elle avait trouvé ces deux dames et s’était fait passer pour quelqu’un de ma famille. Vraiment choquant.

Un jour, la colère : je réalise ce qui a été publié

Un jour, j’ai pris conscience du fait que tout le monde. m’avait vu dévêtue (mes collègues, etc). C’est quelque chose qui me révolte.

Je n’ai pas pensé faire une action tout de suite. Il y avait d’autres images pires que celle-là.

RER C : encore pire de la part de la presse

En voyant les photos publiées, je me suis dis : “Ce n’est pas possible, il ne faut plus laisser faire ça, il faut faire quelque chose, demander au moins

une lettre d'excuse de la part des journalistes.

Et là j'ai pris conscience d'un autre problème : les photos sont à leur disposition, ils peuvent les ressortir quelques années plus tard. C'est à partir de là que je me suis dit qu'il fallait faire quelque chose. J'étais vraiment choquée pour la personne qui a perdu sa jambe. C'est très choquant”.

TGV

A la télé ils avaient donné des éléments opérationnels clairs pouvant faciliter des actes de malveillance. Là, je me suis dit : “Ils vont vraiment trop loin”. Mais même lorsqu'ils ont donné les identités des gens qui travaillaient dans le kiosque à journaux place de l'Étoile.

“Des requins assoiffés de sang,
et le sang, c'était les familles”

Lockerbie¹⁴

Les médias sont devenus notre meilleur allié dans l'affaire du vol 103 de la Pan Am. Mais je peux vous dire que, du 23 au 27 décembre, quand les autorités ont annoncé qu'il s'agissait d'une bombe, les médias sont devenus des piranhas, des requins assoiffés de sang -et le sang, c'était les familles. Il leur fallait une histoire.

Quand nous avons atterri, nous étions les sept premiers parents de victimes à Lockerbie. Il y a probablement matière à rire dans toutes les réalités humaines. Nous étions dans le bus qui nous amenait à Lockerbie, à 16h30 ce jour-là. Il faisait nuit. Au détour d'une rue, j'ai vu une cinquantaine de journalistes. Et je me suis dit : “Les autorités ont bien fait leur travail, on va nous faire entrer par une porte discrète et nous ne serons par importunés par la presse”.

Mais, 100 mètres avant d'arriver au but -l'école qui servait de PC général [disaster control centre]-, le bus s'est arrêté. J'ai descendu deux marches. Il y avait des projecteurs partout. J'ai cru que c'était des éclairages temporaires, pour faciliter notre arrivée -mais me voilà encerclé par les journalistes, avec un second cercle de policiers, dans le plus grand désordre. Et alors, la police nous a fait remonter les 100 mètres à pied, pour accéder au centre. Non seulement ils nous ont livrés aux reporters, mais ils leur ont accordé 100 mètres supplémentaires. Je me souviens avoir dit à un

“Les médias en situations de crise.

Constats et questionnements à partir de couvertures d’actes de terrorisme”

Point de vue de Patrick LAGADEC

inspecteur : “Vous savez, si d’autres familles doivent venir, il serait avisé de trouver une autre entrée, pour les protéger des journalistes” -ce qui a été fait aussitôt. Nous avons été des cobayes en quelque sorte.

Puis, quelqu’un parmi les responsables a pris la décision qu’il n’y aurait aucune interview des familles. Les parents des victimes seraient tenus à l’écart pendant cette période de deuil.

L’intention était louable, mais je pense que c’était une erreur. Je pense que ce qu’un responsable de communication peut faire, et faire avec beaucoup de doigté, avec toute la compassion possible, c’est de dire aux familles : “Nous vous recommandons, le temps de vous ressaisir, de ne pas parler à la presse. Toutefois, si certains estiment pouvoir ou devoir le faire, nous ferons le nécessaire”.

En effet, certaines familles peuvent opérer leur deuil en parlant à la presse. Mais pas toutes. Là, à Lockerbie, certains voulaient parler, d’autres ne voulaient plus voir un journaliste de leur vie. Il n’y a pas de règle absolue. Pourquoi je ressens les choses de cette façon ?

Alors que je descendais de ce bus et parcourais à pied la distance qui nous séparait du centre opérationnel, ma première préoccupation était de savoir si mon frère était vivant ou non. Un reporter d’une des radios me mit un micro au visage et, sur 100-120 mètres il n’arrêta pas de me demander : “Qu’est-ce que vous ressentez ? Qu’est-ce que vous ressentez ? Qu’est-ce que vous ressentez ?”. Il a bien dû me le demander 30 ou 40 fois.

Je me suis tourné vers lui et je lui ai dit brutalement : “Mais bon sang, qu’est-ce que vous croyez que je ressens ?”.

Il me dit : “Faites-moi une déclaration, faites-moi une déclaration !”.

Je répondis : “S’il vous plaît, laissez-moi tranquille”. Et la police l’écarta. Deux jours plus tard, nous marchions dans le PC où étaient réunies toutes les familles, et cette même personne me tapa sur l’épaule. Je me retournai, surpris de le voir dans ce lieu, et lui dis : “Mais qu’est-ce que vous faites ici ?”.

Il dit : “De grâce, faites-moi juste une déclaration”.

Et je me souviens lui avoir dit : : “Si je vous parle, vous me ficherez la paix ?”.

Il me répondit : “Je vous garantis : si vous venez dehors avec moi et que vous me faites une déclaration, on ne vous embêtera plus”.

Nous sommes sortis et je lui ai donné son interview. Et à partir de là, pendant quelques jours, à chaque fois que nous étions dehors, les équipes

de tournage étaient averties : “Laissez-le, il nous a aidés”. La chose importante que j’ai retenue, ce ne fut pas ce “Laissez-le, il nous aidés”. Ce fut le fait que, si moi je venais tenter de trouver mon frère, eux, les médias, n’avaient pas envoyé ce type pour un voyage de 5000 km, 1500 km, 700 km, pour qu’il revienne bredouille en leur disant : “Je n’ai rien pu obtenir”. Parce que, si revenir ainsi bredouille devenait une habitude, il serait rapidement remercié. Il a besoin d’une déclaration pour justifier son déplacement.

Et si son attente peut être satisfaite dans une certaine mesure, cela allège la pression que les médias exercent sur cette affaire spécifique. Je vous suggère de prendre ces éléments en considération dans toutes les situations de ce type. Peut-être pourrez-vous trouver cela utile.

II. 4. Maternelle de Neuilly. Laurence Dreyfus et les médias : la double prise d’otages

L’ouvrage *Chronique d’une prise d’otages* de Laurence Dreyfus (institutrice) et de Béatrice Casanova¹⁵ (journaliste) complète les réflexions ci-dessus.

1) D’emblée, les médias sont acteurs

Ils sont constitués comme tels par le preneur d’otages, qui va d’ailleurs suivre la loi du marché en convoquant le média au plus fort audimat pour mettre en scène son forfait (p.69). Le preneur d’otage va suivre avec attention ce qui sera dit sur lui et sur ses gestes.

Ce que diffusent les médias peut lui déplaire profondément et le rendre furieux -comme on l’a vu dans certaines prises d’otages où des victimes ont été torturées parce que des choses avaient été dites qui ne plaisaient pas à leur geôlier- : ici, cela aurait pu être le cas avec l’information selon laquelle il s’agissait de quelqu’un “de race noire” (p.30 ; p.36). Les informations peuvent aussi redonner

au preneur d’otages un tonus tout à fait malencontreux pour les victimes (p.83).

2) Les flashes d’information sont très rapidement émis

C’est par eux que les proches seront prévenus de l’événement ; cela peut avoir des conséquences dramatiques (p.35 ; p.45).

3) La mobilisation du système médiatique est immédiate et massive

En quelques instants, l’ensemble du quartier est envahi (p.34).

4) Personne ne refusera la fascination ni la publicité d’un plateau télé

Même un psychiatre, dont on pourrait attendre quelque circonspection et quelque retenue dans les diagnostics, soudain transformé -par la grâce de l’effet cathodique- en verdicts sans appel : c’est l’institutrice qui sera la plus traumatisée (p.102). Même celui qui n’a rien vu sera sollicité pour faire de l’image, du son et de l’émotion.

5) Le système médiatique exige d’être alimenté de façon continue et massive : la “qualité de l’information” n’est pas un critère central

Peu importe la qualité des informations, l’essentiel est de ne pas faire tourner à vide les gigantesques mécanos installés à la hâte. Dès lors, on “balancera” tout ce qui passe en matière de rumeur -par exemple que l’homme est “de race noire”- et sans attendre la vérification (pour ne pas être en retard d’une information vraie, on se met en avance sur l’information fausse). “Étant régulièrement à l’antenne, ils [les journalistes] n’ont guère le temps pour aller chercher des informations ou vérifier celles qu’ils ont obtenues” (p.116).

Si l'on ne sait pas, on copie, tout retard sera interprété par les chefs comme de l'incompétence qui sera reprochée au jeune reporter envoyé sur les lieux (p.36). Si quelqu'un a avancé : "certains disent que...", cela devient très vite : "tout le monde pense que..." (p.90). On se met ainsi en effet Larsen, toute information (non vérifiée) étant réinjectée dans le circuit de déformation. La répétition en boucle des messages conduit elle-même à des effets mécaniques d'amplification (p.90). Et plus le niveau de bruit augmente, plus il faut fournir de l'information stridente pour qu'elle soit encore entendue par des récepteurs gavés et saturés.

6) Le système médiatique doit fournir un produit calibré, ajusté aux instincts du consommateur

Il faut un cliché. C'est le thème de "l'institutrice-courage" (p.61). Tout n'est pas faux, mais l'aliment informatif doit être du reconstitué prédigéré, à partir d'un seul élément, quand il y en a bien d'autres, et de bien plus importants. Le système médiatique mobilisé en temps de crise ne fait pas dans la subtilité : il faut du simple, correspondant absolument aux émotions brutes ressenties d'instinct par l'auditeur-télé spectateur ; de la sorte, le journaliste n'a plus à expliquer, il a simplement à fournir ce qui est entendu d'avance ; cela élimine toute aspérité dans le circuit de déversement du message. Et pour être mieux assuré d'obtenir ce produit, le journaliste pose "les questions qui "soufflent" les "bonnes" réponses" (p.91).

Et gare à l'intéressée si elle n'accepte pas d'entrer dans cette reconstitution hollywoodienne ! Tout le reste -son devoir, l'absence de choix-, c'est trop compliqué pour un produit grand public. Toute

réflexion risquerait d’amoindrir l’émotion, d’introduire de la réflexion et donc d’affecter la mise en scène.

Et puis, qu’il serait séduisant d’entrer ne serait-ce que le temps d’une crise dans la peau d’un paparazzi en chasse à Monaco ! “Un reporter demande à une mère si l’institutrice ne serait pas enceinte. La mère lui répond aussitôt que l’information est fausse. Néanmoins, l’interview est diffusée telle que : Le journaliste : “On a entendu dire qu’elle était enceinte ?”. La mère : “Non, elle a un bébé qui a vingt mois, donc elle n’est plus enceinte”” (p.92).

“Peu importe la vérité ou la réalité, c’est “l’émotion” qui l’emporte toujours” (p.123).

7) Une logique de viol

Le dévoilement systématique : Tout sera exposé, montré, dévoilé. Ainsi du dossier confidentiel détenu par l’IUFM, auquel n’a jamais eu accès l’institutrice elle-même. Et ce avec en appui l’interview du directeur de cet IUFM “que je n’ai jamais rencontré et qui raconte cependant qui je suis” (p.88).

Les photos : Ainsi de photos privées : “Je suis tranquille, les photos des pompiers “ne sortiront pas”. Quelques jours plus tard, en découvrant les clichés pris par les pompiers à la une de deux grands magazines, j’ai pleuré. De rage, d’incompréhension et de colère. Plus tard, *Le Canard enchaîné* s’interrogeait lui aussi sur l’origine de ces clichés et relatait des choses étonnantes. Un journaliste confiait à l’hebdomadaire qu’il avait réussi à obtenir ces photos “gratuitement” grâce aux bons soins de la préfecture de police à qui les pompiers les avaient confiées. Interrogée, la préfecture démentait formellement” (p.120).

“Je découvre avec stupéfaction que pour la deuxième fois je suis à la une. [...] Cette photo n’a pu être prise que par l’une des personnes présentes dans l’école. C’est une photo indiscreète d’un moment que j’aurais volontiers gardé pour moi. Je ne sais pas comment ce cliché “volé” est arrivé sur le bureau de *Paris-Match* (et tous les autres dans les pages intérieures). Son parcours “en dirait long” sur le fonctionnement de ce milieu, mais ce sont “des choses” qui ne se racontent pas et c’est bien dommage, car je suis persuadée qu’elles intéresseraient nombre de lecteurs... Je suis exposée au regard des autres et je me sens spoliée de mon image, trahie”. (p.131). “J’ai le sentiment d’être déshabillée en public” (p.147).

Les hordes : “Les grilles de l’école s’ouvrent et nous sommes aussitôt encerclés par une horde de photographes et de cameramen. Ils se pressent autour de la voiture et l’empêchent d’avancer. Ils collent leurs objectifs aux fenêtres et leurs flashes nous aveuglent. Ils ne parlent pas, ils crient : “C’est l’instit ! C’est l’instit !”. D’autres m’appellent “Laurence ! Laurence !”, comme s’ils me connaissent. Ils se bousculent les uns les autres pour être aux premières loges du spectacle pitoyable d’une femme décomposée. Je suis soudain effrayée par leur violence. C’est une sensation terrible. Je cache ma tête dans mes mains. J’ai dit -plus tard- que la presse me faisait plus peur que le preneur d’otages. C’est vrai. [...] il est terrifiant de se retrouver face à l’énorme machine des médias” (p.122).

“Nous sommes cloîtrés chez nous, face à un mur de journalistes. [...] Quelques instants plus tard, nous sortons de chez nous accompagnés par deux policiers ; je me cramponne au bras de l’un d’eux et me laisse guider jusqu’à leur voiture. Dès qu’ils m’aperçoivent, les photographes se précipitent autour de moi, me mitraillent

avec leurs flashes” (p.125-126).

“Chaque jour, des photographes sont postés devant l’entrée de l’établissement. Ils savent que je ne veux pas être photographiée. Ils attendent cependant, me guettent pour faire des clichés, malgré moi.” (p.142) “Un photographe surgit devant nous, sorti d’on ne sait où. [...] Il nous poursuit. [...] Nous lui hurlons de nous laisser tranquilles. Le bruit a attiré certains passants qui s’approchent pour savoir ce que nous veut cet individu. Furieux, le photographe tourne les talons en déclarant d’un ton vengeur : “De toute façon, on t’aura !” (p.143).

8) Après l’épreuve, un filon pour les médias, un calvaire pour les victimes

“Quelques jours avant la rentrée des classes, je feuillette tranquillement un magazine quand soudain, comme un coup dans le ventre, je lis en gros titre : “La deuxième mort de H.B.”. TF1 diffusera un téléfilm [...] Pascale Breugnot, qui a produit cette fiction explique tranquillement : “Avant la diffusion, nous avons organisé des projections pour tous ceux qui le demandaient. Ils avaient la possibilité d’aller en justice pour un référé. Ils ne l’ont pas fait, c’est donc qu’ils ont trouvé le film convenable, respectueux et digne” (*Le Nouvel Observateur*, 10/10/94). Encore eût-il fallu que les parties concernées soient informées. Ce qui ne fut pas le cas. Pascale Breugnot a seulement omis de nous prévenir qu’un film dont nous étions, moi et d’autres, les “vedettes” allait être diffusé. Nous n’en avons jamais rien su. Nous l’avons bêtement appris par le programme télé. Ce n’est pas vraiment élégant ; c’est même désagréable de se sentir, une nouvelle fois, malmenée et exploitée.”

(p.158-159)

“Attentat de Port-Royal, le 3 décembre 1996. Evelyne Lambert, qui était avec moi lors de la prise d’otages, est parmi les premiers médecins à s’occuper des victimes de la bombe meurtrière. Des journalistes apprennent sa présence mais, dans l’urgence et la panique, son nom est sans doute associé puis confondu avec le mien. Une rumeur circule alors : l’institutrice de Neuilly était peut-être dans le RER de Port-Royal... Des journalistes veulent vérifier l’information et téléphonent au rectorat et à mon mari. “Oui, ma femme a été otage dans la maternelle de Neuilly. Non, ma femme n’était pas dans le RER où une bombe a explosé”. C’est ça, la vie d’un petit “personnage public”. C’est une histoire sans fin...”

(p.161-162)

II. 5. Contre-point

BRITISH BROADCASTING CORPORATION

*Producer’s Guidelines*¹⁶

november 1994 (*extraits*)

1) Couverture de la détresse

Une longue expérience de reportage concernant les grandes catastrophes et les tragédies de toutes sortes a souligné l’importance d’une couverture empreinte de compassion. La couverture médiatique ne doit pas ajouter à la détresse de ces personnes déjà frappées.

Une couverture responsable exige le jugement, non seulement des envoyés spéciaux sur place, mais aussi des responsables d’édition, qui ont la charge de définir le rendu final de la couverture opérée

et de faire les sélections appropriées.

Le processus de sélection dans les salles de rédaction et de programme doit très sérieusement prendre en considération des questions de tact et de sensibilité. Les équipes de reportage sur place sont souvent si soumises à la pression de l’événement qu’on ne peut attendre d’elles qu’elles soient en mesure de formuler des jugements appropriés à chaud. (p.40)

2) Interview des victimes et familles dans le malheur

Les personnes en état de détresse ne doivent pas être assaillies pour qu’elles accordent des interviews contre leur gré. Les approches sont souvent mieux faites à travers des amis, des parents, des conseillers. Ce n’est pas parce que des interviews ont pu être facilitées par la police ou une autre autorité que cela justifie l’utilisation de matériaux relevant du voyeurisme ou accentuant profondément la détresse : toute diffusion doit être justifiée par des exigences fortes.

Filmer ou enregistrer des personnes qui sont dans un état de détresse profonde ne doit pas conduire à accroître ces souffrances. Quand cette question est soulevée, il est possible de supprimer la séquence en question sans porter atteinte au sens, ceci dans le but de respecter le déchirement des personnes concernées.

Les téléspectateurs sont parfois agacés et en colère quand on leur présente des scènes de souffrance, même lorsque les victimes ont coopéré ou ont demandé une couverture. Il se peut que le public ne soit pas au courant des arrangements passés avec les victimes : quelques mots d’explication en introduction pourront prévenir tout malentendu.

3) Images d'archives

Il faut éviter l'usage inutile et répété d'archives traumatisantes, tout spécialement si elles mettent en scène des personnes identifiables. Il ne faut pas les utiliser comme des décors de fond ou pour illustrer un thème général. Pareilles archives ne doivent être utilisées qu'après en avoir référé au plus haut niveau de la direction des programmes.

4) Morts, blessés, disparus

La préoccupation des proches exige des précautions spéciales concernant tout reportage indiquant qu'il y a eu des personnes tuées, ou blessées, ou disparues. La BBC a adopté une règle ferme stipulant que, dans toute la mesure du possible, les proches ne doivent pas apprendre ces nouvelles tragiques à la télévision.

Il peut y avoir des exceptions en raison de circonstances exceptionnelles mais, dans tous les cas possibles, les noms ne seront pas donnés, à moins que nous ne soyons absolument sûrs que les proches ont déjà eu connaissance de la nouvelle les concernant. Faites vos reportages sans citer de noms.

Il faut être particulièrement vigilant en ce qui concerne les rapports venant de l'étranger et impliquant des britanniques. Les noms sont souvent donnés par les autorités des pays concernés et relayés par des agences de presse avant que l'information ait pu atteindre les proches, alors que les sources britanniques officielles ne divulguent généralement pas les noms avant que les familles aient été averties. (p.41)

La BBC reconnaît que, lorsque des noms ne sont pas donnés dans ses reportages, les nouvelles peuvent causer des inquiétudes chez

les personnes ayant des proches qui ont pu être impliqués. Pour choisir entre les deux options, nous croyons que cette incertitude ne sera pas aussi traumatisante que le fait d’apprendre un drame à l’écran ou par la radio.

Mais nous devons réduire l’angoisse en limitant au plus vite le champ d’inquiétude potentielle, et à chaque fois que cela est possible sans dévoiler l’identité des victimes. Pour cela nous pouvons, au plus vite, donner des détails tels que le nom de la compagnie aérienne concernée, le numéro du vol, le lieu de départ, la destination : de la sorte, nous éviterons qu’un nombre encore plus grand de personnes soit alerté.

Il y a toujours des cas difficiles. Beaucoup dépend des circonstances. L’esprit de la règle est que, même si nous ne pouvons pas protéger les personnes des malheurs du monde, nous devons essayer d’éviter d’ajouter de la détresse -et nous devons prendre en considération le fait que la façon précise dont les gens vont apprendre ces nouvelles dramatiques est un facteur clé.

5) Reprise d’événements passés

Les émissions qui se donnent pour objectif de revenir sur des événements passés impliquant des traumatismes individuels doivent prendre en compte la nécessité de choisir les moyens appropriés pour minimiser la détresse pouvant être causée aux victimes survivantes ou à des proches en re-racontant l’histoire en question. Dans toute la mesure du possible, les victimes survivantes ou les familles des personnes décédées qui apparaîtront dans ces émissions doivent être informées des projets d’émission de la BBC. Ne pas le faire peut être considéré comme une atteinte à la l’intimité, même

si les événements ou les matériaux utilisés ont déjà été une fois dans le domaine public. S'il y a objection des personnes concernées, l'émission ne doit être diffusée qu'en cas d'intérêt public manifeste.

6) Funérailles

En règle générale, les émissions ne couvriront les funérailles qu'avec la permission de la famille. Il faut disposer de solides raisons si l'on veut passer outre à une opposition de la famille. Il faut de surcroît s'assurer que les obsèques sont couvertes avec tout le tact approprié, et éviter toute conduite d'intrusion, comme des vues rapprochées de personnes dans le chagrin. (p.42)

Conclusion

Le propos, comme il a été clairement dit au début de cette intervention, n'est pas de condamner. Bien plutôt d'inviter les médias, dans leur diversité, à se mettre en condition de progrès sur ce dossier. Ce qui supposera de leur part, comme pour toute autre organisation, du questionnement, du retour d'expérience, de la simulation, etc. A défaut de travail, en interne et ensuite avec leurs partenaires extérieurs, ils s'exposeraient -et exposeraient la collectivité- à des risques importants : soit des crises majeures, du type "Tchernobyl médiatique", soit à de lentes érosions sans doute encore plus redoutables.

